

AMENAGEMENT DU CALENDRIER DE TRAVAIL AOUT 2019

Lors de la réunion extraordinaire du mardi 20 aout 2019, les membres du Comité Social et Economique ont été consultés sur les dispositions suivantes :

- **H+ hors modulation collective :**

	SYSTEME 2 - NUIT
DIMANCHE 25 AOUT 2019	H+

- **Horaire collectif :**

	SYSTEME 2 - VSD
DIMANCHE 25 AOUT 2019	Décalage de 11h10 à 21h55

Toutes les UR sont concernées.

En fonction des besoins, du personnel pourra être sollicité individuellement par sa hiérarchie.